

Refondation de l'école :

les sujets à l'agenda des discussions

Suite à la concertation, le président de la République puis le ministre de l'éducation nationale ont annoncé les points retenus pour les discussions à venir. Certains verront leur concrétisation dès la rentrée 2013, d'autres sur un calendrier à plus long terme.

Dès lundi 15 octobre, des discussions s'ouvrent en présence du ministre avec les organisations syndicales représentatives. Elles devraient se poursuivre jusqu'en novembre. Il consultera, par ailleurs, les collectivités locales, les mouvements d'éducation populaire, les parents d'élèves, les organisations étudiantes et lycéennes.

Pour le SNUipp-FSU, la négociation devra apporter des réponses concrètes sur de nombreux sujets : formation, évaluation des élèves, révision des programmes, organisation de l'école, conditions d'exercice du métier, baisse des effectifs dans les classes, lien avec les familles, réhabilitation des RASED, retour d'une vraie formation continue, rémunérations...

Les mesures qui seront prises devront améliorer l'école pour les élèves comme pour les enseignants qui ont besoin de confiance et de reconnaissance.

Les points essentiels retenus pour la rentrée 2013

Priorité au primaire :

- Accueil des moins de trois ans à l'école maternelle en commençant par les territoires où il y a le plus de besoins.
- Mise en place du « plus de maîtres que de classes », dispositif qui nécessite une formation et une réflexion sur les modalités. Cette mesure devrait d'abord concerner en priorité les territoires en difficulté.
- Devoirs à réintégrer dans le cadre scolaire, nouvelle évaluation des élèves à élaborer, réflexion à mener autour du redoublement jugé inefficace.

La loi de programmation devrait assurer pour les cinq années à venir cette priorité en terme de moyens. Si les besoins en postes sont importants pour réduire le nombre d'élèves par classe, cela ne suffira pas sans formations à la hauteur et sans retour à des relations apaisées dans l'institution. Les enseignants doivent pouvoir concentrer toute leur énergie sur leurs missions et les relations aux élèves, aux familles, le travail en équipe... : les injonctions à remplir des documents inutiles et chronophages doivent cesser. Les enseignants sont démunis face à des élèves en grande difficulté qui relèvent d'aides spécialisées. Le rôle des RASED doit être réaffirmé, redéfini et renforcé.

Formation des enseignants :

- Des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education ouvriront dès la rentrée 2013 pour former les enseignants.
- Des discussions en lien avec l'enseignement supérieur s'ouvriront sur les contenus et la place du concours ainsi que sur les maquettes des Masters.
- La question des pré-recrutements devrait être précisée.

Enseigner est un métier qui s'apprend. Nous continuerons de défendre : des modalités de professionnalisation par l'alternance entre "théorie et pratique", un accompagnement des étudiants et stagiaires notamment par des formateurs du premier degré, un lien avec l'université et la recherche, une entrée progressive dans le métier. Les futures ESPE doivent avoir une autonomie budgétaire et pédagogique pour remplir ces missions avec un cadrage national des formations. Pour le SNUipp-FSU, assurer le vivier de candidats et démocratiser l'accès au métier, sont des enjeux majeurs qui impliquent aides sociales et pré recrutements conséquents. La formation continue, singulièrement absente des propositions, doit redevenir une priorité dans une période de profondes mutations.

Rythmes éducatifs :

- Le ministre a annoncé que, dès septembre 2013, les écoles reviendront à 4 jours et demi.
- Il annonce également vouloir changer le rythme de la journée de l'élève : mise en place d'activités péri-scolaires culturelles et sportives, d'un accompagnement aux devoirs, et de projets éducatifs ...

Les annonces médiatiques ne favorisent pas la sérénité dans les salles des maîtres ! Les enseignants se posent des questions légitimes sur les conséquences du retour à 4,5 jours pour les élèves comme pour eux. Des engagements devront être pris concernant l'articulation du temps scolaire et périscolaire. Car de fait, il est hors de question que la réforme génère de nouvelles inégalités en matière d'offre éducative en faisant porter son coût sur les collectivités, ou sur les parents. Hors de question aussi que cela dégrade les conditions de vie personnelle et professionnelle des enseignants. Si nous changeons, c'est pour du mieux ! Depuis plusieurs mois, le syndicat a clairement expliqué qu'il mettrait sur la table l'exigence de l'allègement du temps de service et de la revalorisation salariale.

Education prioritaire :

- Abandon des labels mais "aide" apportée directement aux écoles en fonction de leurs spécificités territoriales, scolaires et sociales.
- Dispositif de pilotage et d'animation pour venir en appui aux équipes éducatives dans les établissements en difficulté.
- Affectation d'enseignants expérimentés sur la base du volontariat et garantie d'une grande stabilité des équipes en accordant de meilleures conditions de travail.

- Carte scolaire réaffirmée.

L'éducation prioritaire doit être repensée avec la plus grande attention. C'est là que sont concentrées les plus grandes difficultés et c'est donc là que se gagnera la démocratisation de l'école. A partir d'une cartographie nationale des difficultés scolaires, il faut un label national qui cible des territoires urbains et ruraux et faire varier à l'intérieur de ces zones les modalités d'aides supplémentaires. Ces moyens doivent permettre la scolarisation des moins de 3 ans et le plus de maîtres que de classes. Ces zones doivent bénéficier de temps pour le travail en équipe, de décharges pour les directeurs, de formation et d'accompagnement, d'implantation de postes de maîtres formateurs. La réflexion sur la stabilité des équipes doit inclure la reconnaissance indemnitaire.

Gouvernance :

- Création d'un conseil des programmes appelé à réviser les programmes et repenser totalement le nouveau socle commun.
- Création d'une instance indépendante pour l'évaluation du système éducatif.

Le SNUipp-FSU était demandeur de la création de ces deux instances. L'élaboration des contenus à enseigner doit se faire en toute transparence avec l'apport d'experts, de chercheurs et d'enseignants. De même, l'évaluation de l'école doit rester indépendante des pouvoirs politiques.

Numérique :

- Plan d'équipement des écoles dont le financement devrait être assuré par la Caisse des Dépôts et Consignations. Conception et mise en ligne de ressources pédagogiques.
- Formation des enseignants.
- Création d'un service public de l'éducation numérique, et dans ce cadre, d'une aide aux devoirs.

Le retard pris par la France est important. Le primaire est largement sous investi. Le numérique, adapté et au service des pratiques des enseignants, peut apporter du mieux dans les classes à condition qu'équipement, maintenance, formation et accompagnement sur le terrain par des personnels formés soient au rendez-vous.

Les points essentiels retenus pour la suite du quinquennat

- La question du métier d'enseignant sera un chantier à venir sur du plus long terme avec la nécessité de penser autrement les carrières (en terme de cadre d'emploi, d'évolution de carrière, de rémunération).
- Le dossier de l'évaluation des professeurs devrait à nouveau être ouvert.

Pour le SNUipp, certaines questions liées au métier d'enseignant ne peuvent attendre : conditions de travail et rémunérations doivent être discutées dès maintenant.